



EuropAmiante
10 ANS

Seine-et-Marne EuropAmiante s'engage dans l'autogouvernance

Nouveaux locaux à Nanteuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne) pour EuropAmiante, qui fête ses dix ans. Spécialisée dans les petits chantiers de désamiantage en milieu occupé, la PME de 130 salariés (10 M€ de chiffre d'affaires prévu en 2018) compte parmi ses clients la préfecture d'Ile-de-France, le ministère de l'Intérieur (gendarmeries et commissariats), le Palais de l'Élysée ou encore le ministère des Affaires étrangères pour le désamiantage des sous-sols de l'ambassade de France à Islamabad (Pakistan).

D'une superficie de 1800 m², le nouveau siège abrite une salle de sport, un espace de repos, une cantine bio. « On me dit que ces facilités offertes au personnel sont plutôt un privilège, mais c'est pour moi une évidence », indique Carine Rouvier, 51 ans, P-DG et fondatrice de la PME.

Ce changement d'adresse s'accompagne de la mise en place d'un nouveau mode d'organisation au sein de l'entreprise : l'autogouvernance. Mis en place depuis cinq mois, le projet vise à rendre les salariés autonomes en constituant des groupes de 12 à 15 personnes, appelés « bulles autogouvernantes ».

« Nous privilégions les compétences d'un collaborateur plutôt que les attributions de son poste. Un chef de chantier peut s'occuper aussi de communication ou d'événementiel. Ce système, qui privilégie le travail d'équipe plutôt que les hiérarchies en strates, valorise toutes les compétences des salariés », explique Carine Rouvier. L'entreprise a défini 70 « rôles ». Chaque membre de la bulle en tient plusieurs pour mettre en place, collectivement, une stratégie en vue de remplir leurs missions.

Responsabilité et polyvalences. Avantages de cette organisation : autonomie, responsabilité, polyvalence, sens donné au travail pour les salariés ; satisfaction pour les clients qui ont affaire à une équipe restreinte d'interlocuteurs dans l'entreprise ; et, pour la société, une hausse de l'activité sans pour autant alourdir le personnel de contrôle et d'encadrement. Les cadres eux-mêmes deviennent des experts qui accompagnent les bulles. « Trois bulles sont lancées, une autre est en préparation. L'idée est d'en faire apparaître huit ou neuf », complète la dirigeante, qui s'est fixé un objectif : mettre EuropAmiante en autogouvernance pour juin 2019. ● H. G.

Article paru dans Le Moniteur